

Annuaire Centre-Alsace

INFORMATIQUE

A D P Assistance, Dépannage & Prestations Informatiques

- Formation, conseil
- Installation, configuration
- Récupération des données
- Nettoyage antivirus
- Réseaux, internet

Tél. : 06 08 87 78 79
Mail : guy.fleith@adp-informatique.fr

2, place du 2-Février - 68000 COLMAR
www.adp-informatique.fr

DEBOUCHAGE SANITAIRE

ALLO 2107
PLOMBIER SERVICES

Le spécialiste du dépannage sanitaire dans l'Est
CONDUITE DÉBOUCHÉE

- DÉBOUCHAGE WC LAVABO
- EVIER COLONNES
- CURAGE DE CONDUITES
- NETTOYAGE HAUTE PRESSION
- RÉPARATION FUITES D'EAU
- VIDANGE DE FOSSE, DÉGRAISSEUR

75, rue des Pruniers
68000 COLMAR
Fax 03.88.33.91.87 www.plombierservice.fr **N° Azur 0 810 0810 18**

GÉOTHERMIE

ELECTRICITE OTTER

400 réalisations de pompes à chaleur-géothermie WATERKOTTE depuis 57 ans, 3 générations à votre service. Electricité générale - VMC - Climatisation, dans le neuf et en rénovation **Devis gratuit**

40, rue Clemenceau - 67390 MARCKOLSHEIM
Tél. 03 88 92 51 10 - Fax 03 88 74 92 22

TRAITEMENT DES CHARPENTES

DEVIS GRATUIT

Tél. 03 88 74 00 24
Fax 03 88 20 42 60

Alsace Traitement de l'Habitat
Rue de Neunkirch - 67230 ROSSFELD

- Traitement des charpentes
- Assèchement des murs
- Traitement du salpêtre
- Traitement des tuiles
- Démoussage / coloration
- Zinguerie
- Habillage cheminée / rives

RÉNOVATION

Alliance Bâtiment

- Maçonnerie • Rénovation
- Crépissage • Chape
- Isolation • Plâtrerie

4, route du Rhin - BIESHEIM
03 88 77 91 00

Villé La nouvelle gendarmerie en bonne voie



L'actuel office du tourisme, devra être déplacé. La réflexion est en cours.

Photo Arsène Humbert

Le conseil municipal de Villé s'est réuni mardi soir. Il a donné son accord pour la vente du terrain destiné à la construction de la nouvelle gendarmerie.

Au conseil municipal de Villé, mardi soir, le conseil a approuvé la vente du terrain situé près de l'atelier communal à la SIBAR, maître d'ouvrage, pour la construction de la nouvelle gendarmerie. C'était un point épineux qu'il a fallu mener à bien, malgré quelques objections quant au prix fixé par le service des domaines, soit 181 000 euros pour une surface de 53,74 ares. Jean-Louis Boehler

était opposé cette vente. Il proposait de le revendre à la communauté de communes qui aura compétence en tant que maître d'ouvrage au prix de 6000 euros l'are. Après vote il n'a finalement pas été suivi, puisque 11 conseillers ont voté pour, trois contre, et deux se sont abstenus.

■ **École primaire et salle festive :** Cette opération estimée à 155 295 euros HT va démarrer au premier trimestre 2007. Le projet de rénovation de l'école maternelle se complète par une tranche conditionnelle relative à l'intégration d'une salle d'animation permettant d'accueillir des manifestations ponctuelles (personnes âgées, Sainte-Barbe, défilé de mode, réceptions. Cela se ferait par l'agrandissement de

la salle existante avec le rajout de la salle de répétition de la société de musique, cuisine, hall d'accès vestiaire et WC. Ces travaux n'éliminent pas le projet de construction future d'une salle des fêtes, qui pour le moment n'est pas réalisable.

■ **Lotissement les "Pommiers" :** Conformément aux souhaits émis de la commission, trois noms de rues sont prévus, à savoir "rue des Pommiers" 1ère rue à droite en direction de Breitenau ; rue des Cerisiers, 2ème rue à droite et rue de Breitenau pour les terrains des lots 8 à 11.

■ **Démolition d'un immeuble :** Le conseil devait donner l'autorisation de démolir la maison n° 21, rue Louis Pasteur. Dans le cadre des travaux menés au

bourg centre, pour améliorer et sécuriser la circulation piétonne par un élargissement du trottoir, et réduire ainsi la distance de l'écluse et créer des places de stationnement.

■ **Dans les communications** du maire, il a été question de trouver une solution pour héberger l'office du tourisme qui devra céder sa place pour les travaux de requalification urbaine. Deux bâtiments de conceptions différentes sont susceptibles de recevoir l'office de tourisme, mais comme rien n'est décidé.

La croix foudroyée du cimetière va être restaurée par la commune, mais une réflexion est ouverte quant à son emplacement futur.

Arsène Humbert